

NON à la concurrence déloyale !

OUI à la baisse des charges !

Les coiffeurs veulent vivre dignement de leur métier !



Lundi 30 juin 2025, les coiffeurs seront dans la rue à l'appel de Christophe DORE, Président de l'UNEC. Rendez-vous est donné place de la Bastille à partir de 14h, pour montrer notre colère au gouvernement.

Les coiffeurs sont étouffés par l'exercice d'une concurrence déloyale soutenue et alimentée par le gouvernement, par des charges toujours plus écrasantes qui découragent l'entrepreneuriat dans la coiffure.

NOS REVENDICATIONS

LUTTER CONTRE LA CONCURRENCE DELOYALE

On impose aux coiffeurs toujours plus de règles : accessibilité, RGPD, électricité document unique, affichage des prix, déclaration au registre des métiers, etc.

On nous a supprimé la réglementation de notre métier de 1946 (le Brevet Professionnel) et le gouvernement qui s'était engagé à développer les contrôles en contrepartie, ne fait rien pour arrêter les :

- **installations illégales**
- **tarifs anormalement bas**
- **ouvertures en dehors des horaires autorisés**
- **dissimulations fiscales**
- **non-déclarations de personnel...**

Le gouvernement laisse faire au nom d'une politique économique libérale électoraliste et continue toujours à contrôler les salons qui respectent les règles.

Nous disons STOP à cette politique économique dévastatrice.

Notre revendication est claire : plus de contrôles ciblés et efficaces à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas la législation en vigueur, plus d'équité de traitement !

BAISSER LES CHARGES

La coiffure n'en peut plus de :

- **L'inflation et de ses conséquences** sur le pouvoir d'achat des Français, le prix de l'immobilier et de l'énergie
- **Des charges sociales trop lourdes** qui pèsent sur la rentabilité des TPE et la rémunération des chefs d'entreprise

Depuis de nombreuses années nous avons revendiqué comme les métiers à forte main d'œuvre, notre éligibilité à une TVA à taux réduit et nous n'avons jamais été entendus par les gouvernements successifs.

STOP !

ça suffit !

Nous voulons bien vivre notre métier et bien

vivre de notre métier !

A propos de l'Union nationale des entreprises de coiffure

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : **www.unec.fr**

Contacts presse :

communication@unec.fr
01 42 61 50 65

Christelle Pelka
Directrice du Cabinet du Président
christelle.pelka@unec.fr
01 42 61 53 24